



Sous les arcades

Journal d'information de la Ville de Stenay

SOMMAIRE

PAGE 1 :

Éditorial,
Flash infos.

PAGES 2 À 5 - ACTUALITÉS MUNICIPALES :

Projet "Petites Villes de Demain",
Amélioration de l'habitat,
Permis de louer,
Assainissement – AEP,
Voie publique,
Police de l'urbanisme,
État civil.

PAGES 5 À 10 - VIE ASSOCIATIVE :

Activités diverses et permanences,
Centre Social et Culturel,
Après-midi bien-être,
Tennis-Club Stenay,
Espérance Basket,
Office de tourisme,
Fête municipale 2024,
Généralions Loisirs,
Cercle Philatélique,
A.S. Stenay – Mouzay,
Animation nature et pêche.

PAGES 10 À 11 - ÉCONOMIE :

Snack Pam Brazilian Food,
Come-back du Marché aux Affaires.

PAGE 12 À 14 - CULTURE :

Au Musée de la Bière,
Conférence sur les combats de Cesse et Luzy,
Manifestation patriotique,
L'Ephémère et exposition "Amitié.s",
Cinéma L'Autre Cité.

PAGE 15 - SERVICES ET SANTÉ

PAGE 16 - AGENDA

Directeur de la publication : Stéphane PERRIN

Mairie de Stenay – 55700
Tél. 03 29 80 30 31- Fax 03 29 80 35 79
Site Internet : www.stenay.fr
mairie@stenay.fr ou archives.municipales@stenay.fr

Impression : A.G.M. – Belleville-Verdun certifiée IMPRIM'VERT

ÉDITORIAL

L'actualité nationale est occupée par les choix démocratiques importants pour la conduite des affaires économiques et sociales de l'Etat, sur la manière de concevoir l'action publique, sur l'organisation de notre société et le vivre ensemble, nous devons revenir sur l'odieuse dégradation de la plaque commémorative place Abbé Laurent.

Pour dénoncer l'acte avec force, collectivement !

Cette plaque est dédiée à la mémoire des abbés Laurent et Millier, exécutés sans aucun jugement par les nazis en août 1944. Elle a été inaugurée le 8 mai dernier, en présence des élus, des représentants des associations d'anciens combattants, du 1^{er} RHC, de la Gendarmerie Nationale, des Sapeurs-Pompiers et Jeunes Sapeurs-Pompiers, de la religion catholique. Un public nombreux, avec les enfants et leurs enseignants, était réuni.

Taguée à la bombe, et avec cet adjectif : « FAUX ». L'utilisation de ce « FAUX » est une revendication, l'expression d'un mensonge haineux. Et cette revendication interroge sur ces individus ou ces groupes d'individus, qui n'expriment plus des opinions mais des injures anonymes et délictueuses envers une personne, une origine, une religion, une orientation sexuelle, ou toute autre différence identifiée pour discriminer et exclure.

Ce « FAUX » inscrit est une insulte à la Mémoire des Hommes dont nous sommes héritiers et continuateurs, mais aussi au Présent.

C'est une insulte à toutes les victimes du totalitarisme nazi, une injure aux forces positives de toutes celles et ceux présents le 8 mai dernier, une insulte aux institutions représentées, une insulte aux enfants et aux enseignants, une insulte à la transmission de la Mémoire, une insulte à la République, à ses représentants et à ses institutions.

Notre bien commun est la République dont les règles sont les garantes de notre Etat de droit. Celle qui réunit, fédère et permet de construire notre avenir en commun.

Enfin, nous exprimons à nouveau notre solidarité avec la papeterie et ses salariés, qui sont une nouvelle fois dans le doute et l'incertitude. Une nouvelle interrogation pour eux, et pour le territoire.

Stéphane PERRIN

Maire de Stenay, Vice-Président du
Conseil Départemental de la Meuse

FLASH INFOS

■ MISE EN ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS COMMUNAUX :

Les travaux de mise en accessibilité des différents bâtiments publics démarreront bientôt. Les agendas sont d'ores et déjà bousculés avec deux mois de retard, et les utilisateurs des équipements seront informés du calendrier prévisionnel de travaux. Chaque utilisateur sera perturbé dans ses habitudes de fonctionnement. La maîtrise d'œuvre a pour mission, en lien avec les entreprises, de minimiser ces perturbations.

■ **ENQUÊTE PUBLIQUE** : L'enquête publique relative au projet de Voie Verte entre Mouzon (08) et Brabant-sur-Meuse (55) a lieu du 24 juin au 24 juillet. Le dossier est consultable en Mairie et chacun peut y apporter ses observations. **Le commissaire-enquêteur tiendra une permanence le 24 juillet 2024 de 16h00 à 19h00 en mairie de Stenay.**

Pour le prochain bulletin couvrant septembre et octobre 2024, pensez à envoyer vos articles avant le **15 août 2024**.



LE POINT SUR L'AVANCEMENT DU PROJET "PETITES VILLES DE DEMAIN"

Signature convention cadre ORT (Opération de Revitalisation du Territoire) :

La convention cadre ORT (Opération de Revitalisation du Territoire) est désormais signée par l'ensemble des partenaires pour notre commune et intercommunalité dans le cadre du programme Petites Villes de Demain (PVD). Ce document marque le début d'une nouvelle phase de développement et d'actions structurées autour de cinq axes thématiques essentiels :

- 1) **L'habitat à Stenay** : Afin de renforcer l'amélioration et la rénovation des logements pour un cadre de vie plus agréable.
- 2) **L'économie et le commerce** : pour un soutien et une dynamisation de notre tissu économique local.
- 3) **L'accessibilité et la mobilité** : Développement des infrastructures pour faciliter les déplacements de tous.
- 4) **Les équipements et les services publics** : Renforcement, simplification et modernisation des équipements et services offerts aux citoyens.
- 5) **Le développement urbain, le patrimoine, le tourisme et le paysage** : Valorisation de notre patrimoine et promotion du tourisme local.

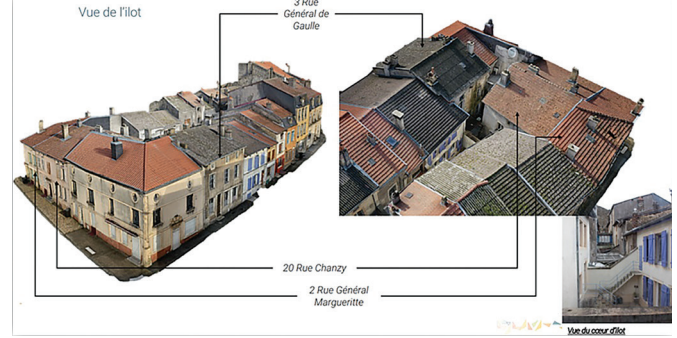
Un axe transversal, **le développement durable et la transition écologique**, guidera une grande partie des actions pour assurer un avenir durable et adapté aux ambitions de demain. Ce plan ambitieux et bien entendu pluriannuel vise à transformer et adapter notre territoire pour le bien-être de tous. La population sera associée aux réflexions et actions.

● **Projet de requalification de l'îlot Margueritte** :

Le projet de requalification de l'îlot Margueritte porte sur 3 immeubles principaux dont le dernier vient d'être enfin acquis par notre partenaire EPFGE, après cinq années de démarches juridiques !

Parallèlement, des discussions et études démarrent avec un possible porteur de projet pour initier une reconversion et réhabilitation de cet îlot dégradé. Ce projet vise à démontrer que le centre-ville est capable d'offrir de nouveaux espaces de vie au sein d'espaces occupés par des immeubles dégradés.

Un temps de travail long et partenarial s'ouvre à nouveau.



● **Démarrage travaux phase 1 pour la requalification de l'ancienne fonderie** :

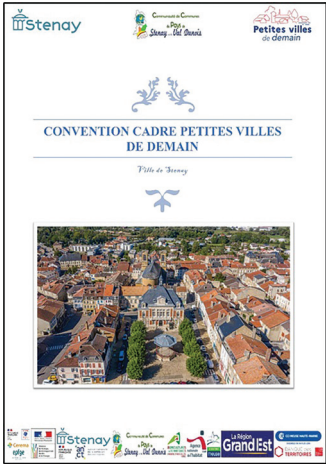
Le démarrage de la phase 1 des travaux de requalification de l'ancienne fonderie est pour cet été. Suite à l'avis favorable obtenu par l'EPFGE (Établissement Public Foncier du Grand Est) à sa demande de dérogation pour la réglementation sur les espèces protégées, la phase indispensable de dépollution et démolitions.

Ces travaux initiaux visent à préparer le site pour de futurs développements, de futurs usages sur cette zone historique de notre commune, tout en respectant les impératifs environnementaux et de biodiversité.

L'objectif est de redonner vie à ce site emblématique pour le bénéfice de toute la communauté.



Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancement des travaux et des prochaines étapes du projet.



10 NOV. 2023

SIGNATURE DES PARTENAIRES

Ville de Stenay M. Stéphane PERIN Maire de Stenay	Communauté de Communes de la Vallée de la Moselle M. Stéphane PERREN Président
Etat M. Xavier DELAURE Préfet de département de la Moselle	Région Grand-Est M. Franck LEROY Président
Département de la Moselle et Agence Nationale de l'Habitat M. Jérôme DUMONT Président de l'ADP	Etablissement Public et Foncier Grand-Est M. Adèle TOURGOL Directeur
Chambre de Commerce et d'Industrie Richard PAPAZOGLOU Président	Banque Des Territoires Arde, Haute-Meuse et Meuse Mme Vanessa CORDOBA Directrice territoriale (151100) 31 31 31
Chambre de Métier et de l'Artisanat M. Christophe BÉGIN Président de la CMA	La Chambre d'Agriculteurs (CA) Nicolas PEROTIN Président

Comité de pilotage projet de requalification l'îlot Margueritte et de l'ancienne fonderie :

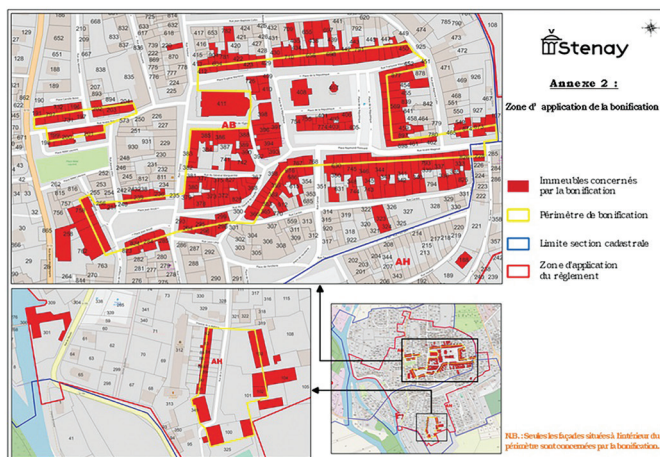
Ce 21 Mai s'est tenu le comité de pilotage (avec partenaires) pour les projets de requalification de l'îlot Margueritte et de la fonderie. Une rencontre qui a été positive et productive, permettant de présenter les prochaines étapes sur ces deux initiatives majeures pour notre commune.

Aides à la rénovation des façades :

Le nouveau dispositif d'aide à la rénovation de façade est lancé, plus incitatif, pour embellir et préserver le patrimoine architectural de notre commune.

Ce programme offre un soutien financier aux propriétaires qui entreprennent des travaux de rénovation de leurs façades, contribuant ainsi à l'amélioration de l'esthétique urbaine et à la valorisation de notre environnement local.

En rénovant vos façades, vous participez non seulement à l'embellissement de notre ville, à la valorisation de votre patrimoine privé, qui est aussi un patrimoine historique collectif.



<https://www.stenay.fr/reglement-dattribution-des-subventions-pour-les-travaux-de-facades/>

Nous vous invitons à vous rapprocher de notre service urbanisme pour connaître les modalités de cette aide.

Dispositif Denormandie :

Suite à la signature de la convention cadre ORT, la ville de Stenay bénéficie aujourd'hui des avantages du dispositif Denormandie. Ce dispositif destiné aux propriétaires, vise à encourager la rénovation des logements anciens dans notre commune. Il offre des avantages fiscaux attractifs pour les propriétaires qui s'engagent à rénover des biens immobiliers anciens situés dans le centre-bourg à destination de logements.

En revitalisant notre patrimoine immobilier, nous souhaitons améliorer la qualité de vie de nos citoyens, favoriser la mixité sociale et dynamiser notre économie locale. Nous vous invitons à consulter :

<https://www.economie.gouv.fr/particuliers/reduction-impot-denormandie>

Plan guide d'aménagement :

La collectivité souhaite se doter d'un plan guide d'aménagement, à construire dans les mois à venir. Ce document cadre vise à définir les grandes orientations pour l'aménagement de notre commune, à optimiser notre cadre de vie en intégrant des espaces verts, les infrastructures modernes, et des zones de loisirs accessibles à tous. L'objectif est de créer un cadre de vie de qualité, favorisant l'attractivité, la mobilité, et le bien-être de tous les citoyens. Il sera conçu pour répondre aux besoins actuels et futurs de la population tout en respectant notre identité et notre patrimoine local. Nous vous invitons à participer aux temps de travail associant la population et à partager vos idées. Votre avis sera essentiel pour le succès de ce projet collectif.

Notre site Internet vous informera des dates de réunions ■

AMÉLIORATION DE L'HABITAT

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat se poursuit.

Que vous soyez propriétaires occupants, ou bailleurs, n'hésitez pas à prendre contact avec Monsieur Patrick MORET, du cabinet URBAM, chargé de vous accompagner dans vos projets d'amélioration des logements.

URBAM est chargé de vous informer, puis, le cas échéant, de vous aider dans la conduite de

votre projet, et de mener l'ingénierie financière pour centraliser les aides mobilisables de l'ANAH, du Département et de la Communauté de Communes.

Des permanences ont lieu à l'espace France Services de la Communauté de Communes.

Vous pouvez prendre rendez-vous au 03 29 80 31 81.

Contact URBAM : M. Patrick MORET ■

PERMIS DE LOUER

Depuis la loi du 9 avril 2024, la procédure relative aux amendes pour non-respect du permis de louer relève du maire, et le produit est intégralement reversé à la commune. Nous vous rappelons que dans le périmètre du centre ancien, l'**autorisation préalable** est exigée pour pouvoir louer son bien. Celle-ci est valable deux années, et doit donc être **renouvelée** en cas d'entrée d'un nouveau locataire passé cette première autorisation.

Hors de ce périmètre, il s'agit d'une simple

déclaration, mais elle est elle aussi **obligatoire**. Le défaut de déclaration est lui aussi amendable. Afin de connaître votre situation, contacter le service urbanisme de la mairie.

Nous vous rappelons que la visite de diagnostic du logement, réalisée par un prestataire indépendant, est prise en charge par la Ville. Les propriétaires ne respectant pas ces règles encourent une amende comprise entre 1 000 et 15 000 €. Contact : service urbanisme-permis de louer de la Mairie ■



ASSAINISSEMENT - AEP

Travaux réseau d'eau potable

À partir de la rentrée 2024, des travaux sur le réseau d'alimentation en eau potable vont débuter. Ceux-ci visent à renouveler des conduites devenues vétustes avec le temps et sujettes aux fuites. Sont concernées par ces travaux : l'impasse du Maréchal et la rue du Canal à Cervisy, la rue des Hauts Remparts et la partie haute de la rue de la Citadelle (à partir du musée de la Bière).

Un courrier sera adressé aux riverains dès que la commune aura confirmation de la date de début des travaux. La circulation et le stationnement risquent d'être fortement perturbés voire, dans certaines situations, impossibles.

Abonnement d'eau et assainissement

Si votre logement est équipé d'un compteur individuel, la commune tient à vous rappeler que lorsque vous emménagez ou déménagez de Stenay ou en son sein, vous avez **l'obligation de remplir une demande d'abonnement, ou une demande de cessation d'abonnement** (à retrouver sur notre site stenay.fr dans la rubrique « Mes Démarches »). Sans cela, vous êtes toujours facturés, ou inconnus de nos services donc non facturés.

Le traitement des réclamations, les régularisations diverses représentent un temps considérable

VOIE PUBLIQUE

Poubelles et abri bacs

Les agents de la ville ont constaté une recrudescence de sacs déposés au pied des abribacs. C'est pourquoi nous rappelons quelques principes de fonctionnement :

- Les abribacs sont réservés aux locataires et propriétaires ne pouvant stocker leur bac dans leur immeuble ;
- Pour avoir accès aux bornes, il est nécessaire de s'inscrire auprès du service OM de la Communauté de communes (coordonnées et mail) de manière à obtenir un badge qui permet l'ouverture des trappes ;
- On ne peut utiliser que **des sacs de 30 litres et fermés** ;
- Il est interdit de déposer les sacs au pied des abri bacs.

Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique et privée est puni d'une amende forfaitaire. Si vous payez immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction (ou l'envoi de l'avis d'infraction), **l'amende est de 135 €**. Après ce délai de 45 jours, l'amende est de 375 €.

pour nos agents ! C'est pourquoi, il vous appartiendra de **prouver votre bonne foi** lorsque vous ferez une réclamation au service des eaux. Etant précisé que l'absence d'abonnement et la consommation sans droit peut être assimilée, pour les cas les plus graves, à un vol d'eau (art. 311-1 du Code pénal) ■

Qualité de l'eau

REPUBLIQUE FRANÇAISE		QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?		ARS	
ZONE DE DISTRIBUTION : STENAY					
Conclusion sanitaire			Indicateur global de qualité		
2023 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.			A A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité Indicateur 2022 : A		
Origine et gestion de l'eau		PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU			
Votre réseau est alimenté par les captages : CHANVILLIERS DES SAUX, SERINVALES. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine. Elle fait l'objet d'un traitement. Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (STENAY), soit 2492 personnes. Le responsable des installations est : « COMMUNE DE STENAY ».		BACTÉRIOLOGIE A Très bonne qualité Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée. Nombre de prélèvements : 14 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml			
Pour plus de renseignements, veuillez contacter « COMMUNE DE STENAY » qui assure l'exploitation du réseau.		NITRATES A Très bonne qualité Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L. Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne : 1,33 mg/L Valeur maxi : 1,7 mg/L			
Quelques conseils		PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS A Très bonne qualité Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/l pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/l pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé. Nombre de prélèvements : 1 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 188 Valeur maxi : 0,006 microgramme/L			
ENTRETIEN Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.		FLUOR A Très bonne qualité Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'installer un appareil complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé. Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0,06 mg/L Valeur maxi : 0,06 mg/L			
ABSENCE Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.		INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES			
RÉSEAU PROTE Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.		DURETÉ Eau dure Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire. Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne : 26,5 °f Valeur maxi : 28,2 °f			
SÉCHÉRESSE En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.					

Certains auteurs délictueux ont été verbalisés. La Ville étudie également une solution de caméras nomades ou fixes pour confondre les auteurs de ces dépôts.

Arrêt de bus

La Région Grand Est, autorité de gestion des transports, a indiqué à la Mairie que l'arrêt de bus place Vauban pose plusieurs problèmes d'accès pour les bus, et également de trop nombreux déplacements temporaires liés aux manifestations qui interdisent le centre-ville (Foire du 1^{er} mai, fête municipale, fête du Marais, travaux divers...).

La proposition est de déplacer l'arrêt à hauteur du cimetière d'ici la rentrée 2024.

L'arrêt sera matérialisé provisoirement par des panneaux : un dans le sens Verdun/Montmédy devant la maison des solidarités et un second dans le sens Montmédy/Verdun devant l'entrée du cimetière.

Cette période de test permettra aux usagers des lignes de bus de faire part de leurs expériences. Si cela est concluant, des quais réglementaires et accessibles seront réalisés par la commune en lien avec la Région et le Département ■

POLICE DE L'URBANISME

Le sujet de l'urbanisme est un sujet exigeant sur lequel nous communiquons régulièrement. Sujet partagé entre l'Etat et les collectivités, nous sommes invités à intensifier nos missions de contrôle en lien avec les services de la Direction Départementale des Territoires. Aussi, depuis peu, deux agents communaux ont le pouvoir de constater les infractions au Code de l'urbanisme. La commune a déjà identifié plusieurs propriétaires qui recevront ou ont reçu un courrier leur demandant de se conformer.

Volet administratif

La loi autorise le maire à prendre des mesures coercitives par le biais de l'astreinte qui peut aller jusqu'à 500 € par jour. Ou par la consignation entre les mains du comptable public c'est-à-dire consigner une somme équivalente au montant des travaux à réaliser dans les mains d'un comptable public. Cette somme sera restituée à

l'intéressé au fur et à mesure de la réalisation des travaux prescrits.

Volet civil

Le législateur permet au maire d'engager une action civile en vue « d'ordonner la démolition ou la mise en conformité d'un ouvrage édifié ou installé sans l'autorisation exigée ».

Volet pénal

Enfin, le maire dispose de la possibilité de saisir le Procureur de la République qui saisira le tribunal judiciaire. Le contrevenant s'expose à une amende comprise 1 200 € et un montant qui ne peut excéder, soit, dans le cas de construction d'une surface de plancher, une somme égale à 6 000 € par mètre carré de surface construite, démolie ou rendue inutilisable, soit, dans les autres cas, un montant de 300 000 € ■

ÉTAT CIVIL :

MARIAGES : Eric HARTEMAN et Jennifer JACQUET, Anthony VADIN et Olivia SCHOULT.

DÉCÈS : Monique COLLET veuve BAUDIER ; Simone JACQUET veuve HENRY ; Ginette LOISELET veuve ANDRE ; Daniel PIERSON ; Alain BOIZARD ; Michel PHILBERT ; Joseph MULLER ; Elisabeth JACQUART ; Martial HENRION.

Vitalité Associative



ACTIVITÉS DIVERSES ET PERMANENCES

■ **BIBLIOTHÈQUE CULTURE E(S)T LIEN** Les lundi 14h30-16h30, mardi 14h-18h30, mercredi 13h30-18h, jeudi 14h-18h30, vendredi 9h30-11h30 et 14h-18h30, samedi 13h30-18h. Possibilité de réservation pour les groupes le matin. Entrée et consultation libre sur place. (Tél. : 03 29 83 62 67 ou mail : bibliostenay@orange.fr)

■ **CERCLE PHILATÉLIQUE** (1^{er} étage de l'espace Saint-Antoine au 7 rue de l'Hôpital. Contact au 06 81 92 25 10) **Réunion mensuelle** chaque 1^{er} lundi du mois à partir de 14h. **Permanence sur rendez-vous** chaque dernier samedi du mois.

■ **OFFICE DE TOURISME** (Doulcon) Tél. : 03 29 80 64 22. Mail : bonjour@montsetvalleesdemeuse.com Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

■ **MESSE Dimanches 7 et 28 juillet à 10h30 et dimanches 11 et 25 août à 10h30** en l'église Saint-Grégoire.

■ **SECOURS CATHOLIQUE** Permanence d'accueil et d'écoute mensuelle des personnes

en difficulté, jardin partagé (03 29 86 96 43 et meusemoselle@secours-catholique.org).

■ **C.F.D.T. – PRUD'HOMMES ET RETRAITES INTERPROS** Les 1^{er} et 3^e mercredis du mois de 17h à 18h30 au 23, Rue Chanzy, Stenay. Contact au 03 29 80 31 13 ou au 03 29 45 07 97.

■ **PERMANENCE DU MAIRE** Le samedi 9h30 – 11h30 (sur rendez-vous uniquement).

■ **LES ROBINSONS** Chaque 1^{er} samedi du mois **marche de 10 km** ouverte à tous. Rendez vous à 13h30 devant la salle des fêtes de Baâlon (03 29 80 65 23).

■ **L.P.O.** Chaque dimanche et jour férié (hors événements spéciaux) **sortie ornithologique** de 9h à 12h. Rendez-vous au pont des Poteaux, à 1 km de Mouzay, direction Dun (06 83 29 25 47).

■ **LES P'TITS PANIERS** Commandes **du 3 au 7 et du 17 au 21 juillet, puis du 1^{er} au 4 et du 14 au 18 août**. Livraisons : **9 et 23 juillet, 6 et 20 août** à la Taverne du Musée de la Bière de 18h15 à 19h15. Site web : <http://latourneedesproducteurs.com>



CENTRE SOCIAL ET CULTUREL

Le Centre Social et Culturel contribue à l'animation de la vie sociale du territoire de la Codecom du pays de Stenay et du Val Dunois. Il œuvre, promeut, se mobilise, pour que chaque enfant, chaque habitant puisse avoir accès à des activités de qualité.



JEUX DE LOISIRS ETÉ 2024

LE CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DE STENAY ORGANISE SES OLYMPIADES D'ÉTÉ

ACCUEIL DES ENFANTS DU LUNDI AU VENDREDI 9H00 - 12H00 / 13H30 - 17H30

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS AU 03 29 80 39 08

INSCRIPTIONS OUVERTES DÈS LE 13 MAI

du 8 juillet au 09 août A STENAY 4 - 13 ANS

du 8 juillet au 26 juillet A DUN 4 - 11 ANS

du 29 juillet au 09 août ADOS 12 - 17 ANS

■ VACANCES D'ÉTÉ : Il reste quelques places !

En cette période de Jeux Olympiques, nous proposons aux enfants un été sportif !

Athlétisme, basket, duathlon, équitation, sortie à Grinyland, ateliers avec le musée de la Bière et toujours les danses, les chants, les activités manuelles et la bonne humeur !!!

● Centre de loisirs du 8 juillet au 9 août 2024 à Stenay pour les 3,5 - 13 ans.

● Centre de loisirs du 8 au 26 juillet à Dun sur Meuse pour les 3,5 - 11 ans.

● Centre de loisirs ados du 29 juillet au 9 août 2024 au foyer des jeunes de Stenay pour les 12 - 17 ans.

PLAN MERCREDI A STENAY

Pour les enfants scolarisés de 3 à 10 ans

Inscription à la période en demi journée ou en journée complète TARIF SELON QUOTIENT FAMILIAL

ACCUEIL DE 8H30 À 12H00 ET DE 13H30 À 17H30

POSSIBILITÉ DE GARDERIE LE TEMPS DE MIDI ET JUSQU'À 18H00 EN SUPPLÉMENT

DES ACTIVITÉS VARIÉES

Ateliers créatifs
Ateliers culinaires
Jardinage
Sorties
Rencontres intergénérationnelles

Renseignements et inscriptions
Centre Social et Culturel de Stenay
Tél : 03 29 80 39 08
Mail : csc.stenay@orange.fr

Remise à niveau du code de la route

EN 2024, DES ATELIERS À DUN / MEUSE ET À STENAY

3 ATELIERS DE 2 HEURES

+ 60 ANS

CONDUISEZ EN TOUTE SÉCURITÉ !

Centre Social et Culturel
22 rue du moulin STENAY
Tél : 03 29 80 39 08

■ Accueil Périscolaire rentrée 2024/2025 :

Le Centre Social propose un accueil périscolaire chaque mercredi de l'année scolaire pour les enfants âgés de 3 à 11 ans. Accueil de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 dès le mercredi 4 septembre. Possibilité de garderie de 12h à 13h30 (repas tiré du sac). **INSCRIPTION jusqu'au 2 août 2024.**

Informations complémentaires au 03 29 80 39 08.

■ Remise à niveau code de la route :

Les ateliers sur Stenay ont rencontré un franc succès ! Dès le mois de septembre vous pourrez profiter à nouveau de ceux-ci sur Dun-sur-Meuse à l'auto-école du Val Dunois.

Il reste 4 places pour les ateliers du 12, 19 et 26 septembre de 9h30 à 11h30 et 2 places pour les ateliers du 3, 10 et 17 octobre.

Tarif pour trois ateliers de 2 heures : 18 € + adhésion au Centre Social.

3ème session à Dun / Meuse

auto école Val Dunois

Le jeudi 12 septembre 2024

le jeudi 19 septembre 2024

Le jeudi 26 septembre 2024 (simulateur)

4ème session à Dun / Meuse

auto école Val Dunois

Le jeudi 3 octobre 2024

le jeudi 10 octobre 2024

Le jeudi 17 octobre 2024 (simulateur)

■ **Informatique rentrée 2024 :** Le Centre Social propose plusieurs créneaux pour vous initier ou vous perfectionner en informatique. **Pensez à vous inscrire pour la rentrée de septembre (places limitées).**

L'INFORMATIQUE EN 2024

Avec le Centre Social et Culturel de Stenay, c'est possible !!!

les LUNDIS matin 9h30 - 11h30
ATELIER INFORMATIQUE INTERNET

les MARDIS matin 9h15 - 11h15
ATELIER INFORMATIQUE POUR LES GRANDS DÉBUTANTS

Inscription à la période (5€ la séance) (prêt de matériel si besoin)

Renseignements et inscriptions au 03 29 80 39 08

Devenez autonome

Téléphone : 03 29 80 39 08. Mail : csc.stenay@orange.fr

Facebook : <https://www.facebook.com/fjstenay>

Site Internet : <https://stenay.centres-sociaux.fr>

Horaires : Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h en période scolaire et du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 en période de vacances ■

APRÈS-MIDI BIEN-ÊTRE

Le dimanche 4 août de 14h à 19h aux Jardins d'Armelle.

Désormais chaque année, **le premier dimanche d'août de 14h à 19h, Armelle organise son après-midi bien-être** où chacun est invité à tester différents moyens de se détendre dans le cadre idyllique du

jardin d'Armelle au 7, rue du Clos : réflexologie, massages, kinésiothérapie, méditation, chamanisme, musique, ateliers créatifs pour toute la famille. Rafrâichissements et petites collations maison vous seront également proposés. Entrée libre ■

TENNIS-CLUB STENAY

Fin de saison au TC Stenay !

Voici quelques résultats concernant les compétitions débutées au printemps :

● **En championnat Garçons 13/14 ans**, Robin MAGNY et Enzo PORQUET avaient gagné leur place finale de D2 préliminaire, poule 3. Elle a eu lieu à domicile face à l'US Vandoeuvre, et nos deux stenaysiens sont montés sur la 1^{ère} place du podium : ils sont Champions de Lorraine de leur division !



● **En UNSS avec la cité scolaire A. Kastler**, Lucie ARNOULD, Marion EULLIOT, Enzo PORQUET, Robin MAGNY, et Loris ETIENNE (jeune arbitre certifié) sont allés aux Championnats de France à Limoges le 3 juin. Classés 9^{ème}, ils ont découvert, enthousiastes, des infrastructures et équipes de grandes villes. Leurs familles, leurs entraîneurs, et le club de tennis stenaysien sont, à juste titre, très fiers d'eux.

● **En Critériums de Printemps**, nos quatre équipes engagées assurent le maintien pour la prochaine saison : les équipes 1, messieurs et dames, en R2 ; l'équipe 2 dames en D2 et l'équipe 2 messieurs en D1. À noter chez les dames-équipe 1, une 1^{ère} place ex æquo après les 5 rencontres. Mais la



montée en R1 leur échappe au set average, à UN set près !

● **Le tournoi interne**, débuté en hiver, est proche de se conclure. Après de beaux parcours en 4^{ème} série (tout le monde a en tête celui de Pierre-Olivier PASCUAL, débuté non classé et stoppé à 15/5) place à la 3^{ème} série à présent.

● **Le tournoi open du Pays de Stenay et du Val Dunois connaît un franc succès.**

○ En double mixte, Sophie, Jérôme, Mélanie et Samuel atteindront-ils à nouveau la finale ? Suspens !

○ En simple, les matches se poursuivent jusqu'au 7 juillet, jour des finales, avec les plus hauts classements le plus souvent, 2^{nde} série cette année.



Outre la classique tombola à 1 € le ticket, le club a surfé sur le thème de l'été 2024, les Olympiades.

Les victoires en match rapportent des médailles aux délégations inscrites (21), mais aussi d'autres épreuves : Chambou'tubes, Ventouses Olympiques, Fléchettes notamment. L'Euro de foot avec ses pronostics alimentent aussi le nombre de médailles. Résultats dans le prochain bulletin.

Enfin, les soirées à thème (barbecue, Flam' Olympiques) accompagnées de leur soirées musicales (Popit'Up, DJ Marcel) agrémentent au TC Stenay, un début d'été tant attendu !

Les vacances seront ensuite bien méritées ■

ESPÉRANCE BASKET

Pas de répit pour le club durant l'été avec deux manifestations.

■ **La traditionnelle brocante du 14 juillet sur les places Raymond Poincaré et de la République est ANNULÉE cette année.** Avec regrets, le club ne peut pas assurer la tenue de cette manifestation pourtant très appréciée.

■ L'Espérance Basket organise une nouvelle manifestation. Il s'agit d'un **rally automobile qui aura lieu le dimanche 21 juillet démarrant à 9h à la salle polyvalente.** L'occasion de découvrir le territoire au travers de visites historiques,



d'artisans et de producteurs locaux. Tarif : 50 € avec repas. Renseignements au 06 70 44 13 59 et inscription via ce QR code.

■ **2^{ème} édition du rassemblement de voitures de collection et de prestige le dimanche 25 août de 10h à 18h autour de la salle polyvalente.** Une consommation est offerte pour chaque voiture exposée. Des concerts sont prévus pour animer la journée. Les motos et mobylettes anciennes sont les bienvenues et bénéficieront d'un parking fermé. Entrée libre pour les visiteurs.

Buvette et restauration sont prévues sur place. Renseignements et inscriptions au 06 80 27 54 87 (après 18h en semaine et hors week-end).

OFFICE DE TOURISME MONTS ET VALLÉES DE MEUSE

Les rendez-vous estivaux de l'Office de Tourisme.



■ Retour sur Kiosque en Fête :

Rendez-vous incontournable depuis de nombreuses années, la dernière édition s'est déroulée vendredi 14 juin sur la place du kiosque. Malgré une fin de soirée gâchée par la météo, cette édition s'est bien déroulée, mobilisant cette année encore de nombreux bénévoles. Ambiance festive et programmation de qualité ont réuni un large public.

L'Office de tourisme adresse un très, très grand merci à tous les bénévoles et tous les partenaires, qui ont permis l'organisation et le bon déroulement de cette soirée, à commencer par la Ville de Stenay, la Codecom du Pays de Stenay et du Val dunois et le Département de la Meuse pour leur soutien logistique et financier, toutes les collectivités et les associations locales pour leurs prêts de matériel et/ou leur participation à la manifestation, toutes les structures stenaysiennes qui ont déployé d'importants moyens humains pour le montage et le démontage, notamment, des tonnelles, des 100 tables, 200 bancs et autres matériels... durant l'après-midi, la soirée voire même une partie de la nuit, le régisseur technique et les groupes musicaux qui n'ont pas perdu leur bonne humeur malgré les caprices du ciel !



■ Au programme :

● **Séance photos canine le samedi 6 juillet à la capitainerie à Stenay.** Dans le cadre de son label Toutourisme, l'OT propose une séance photos canine avec la photographe professionnelle Nyhilit Photographie. Le matin à partir de 9h30 (sur réservation uniquement, séance de 30 min, tarif 30 € les 3 photos) ou l'après-midi à partir de 14 h (sans réservation, tarif libre pour 1 photo, au profit de l'association Targa de Verdun).

● **Rand'eau Meuse : au port de plaisance de Stenay les samedis 6 et 20 juillet, 3 et 17 août.** Les balades commentées en canoë sur la Meuse, sont de retour cet été pour découvrir Stenay et sa nature préservée ! Nathalie Piquart, guide au sein de l'association Patrimoine d'Ardenne, vous révélera les secrets de ces méandres préservés au cours de cette navigation paisible, qui vous

invite aussi à voyager dans le temps... La sortie se terminera en toute convivialité au bord de l'eau, autour d'un verre. Uniquement sur réservation. Durée : environ 2 h. A partir de 7 ans (accessibles aux débutants). Prévoir des vêtements adaptés. Tarifs : 25 € adulte, 19 € enfant - de 12 ans, 56 € forfait "famille" (2 adultes et 1 enfant ou 1 adulte et 2 enfants). Réservation auprès de l'OT ou de La Maison des Randonnées au 06 74 55 79 91 ou contact@lamaisondesrandonnees.fr

● **Foire Tour-du-lac.com, le dimanche 21 juillet de 10h à 18h au Lac Vert à Douillon.** La 18^{ème} édition de la foire artisanale, gastronomique et commerciale Tour-du-lac.com aura lieu le dimanche 23 juillet au Lac Vert plage. Organisé par l'Office de tourisme depuis 2005, cet événement réunit chaque année une soixantaine de producteurs, artisans, commerçants et associations de la Meuse et des départements voisins sur la base de loisirs.

Vitrine des savoir-faire locaux et régionaux, cette foire fait la part belle aux produits du terroir et à l'artisanat. Les associations locales sont également invitées à venir présenter leurs activités. Des animations seront aussi organisées tout au long de la journée. Diverses possibilités de restauration, sur place ou à emporter, seront également proposées. Et les visiteurs pourront bien sûr se prélasser et se rafraîchir grâce au plan d'eau, sa plage et ses activités. Plusieurs milliers de visiteurs sont attendus pour profiter de ce cadre estival et cette ambiance conviviale. Cette manifestation est organisée en partenariat avec la Codecom. De nombreux bénévoles et partenaires (collectivités, associations, commerçants, entreprises...) contribuent également à la réussite de ce grand rendez-vous annuel. Entrée gratuite.

EN PRATIQUE

La foire est ouverte aux producteurs, artisans, entreprises, commerçants, associations... À noter : l'emplacement est gratuit pour toutes les associations du Pays de Stenay et du Val dunois. Renseignements et inscriptions : par téléphone au 03 29 80 64 22 / 03 29 80 62 59 ou par mail à bonjour@montsetvalleesdemeuse.com

● **Journées européennes du patrimoine, samedi 21 et dimanche 22 septembre dans le Pays de Stenay et du Val Dunois.** L'Office de tourisme poursuit cette année encore sa collaboration avec les offices de tourisme voisins, sous l'égide de Synergie, pour coordonner et promouvoir les animations proposées dans le cadre des Journées européennes du patrimoine. Cet événement national se déroulera sur le thème « Patrimoine des itinéraires, des réseaux et des connexions » et « Patrimoine maritime ». Ces journées offrent l'opportunité de visiter des monuments et des sites, exceptionnellement ouverts à cette occasion. La réalisation et la diffusion d'un programme commun est prévu.

ANNONCEZ VOTRE PROGRAMME !

Vous prévoyez des animations durant le week-end des Journées européennes du patrimoine pour faire découvrir les richesses de votre site ou de votre commune ?

L'équipe de l'Office de tourisme reste à votre disposition pour vous conseiller et vous assister dans l'élaboration et la promotion de votre programme !

■ Retrouvez l'Office de tourisme hors ses murs !

Durant tout l'été, l'Office de tourisme reconduit son accueil « hors les murs » et part à la rencontre des habitants et des touristes sur le territoire ! Retrouvez l'équipe à l'église de Dun-Haut, au Musée de la bière, au Lac Vert Plage, à l'église de Mont-devant-Sassey, à Forêt'Vasion.... Dates :

- En juillet : jeudi 4, jeudi 11, lundi 15, dimanche 21, jeudi 25.
- En août : jeudi 1^{er}, jeudi 14, jeudi 22, jeudi 29.
- En septembre : samedi 21, dimanche 22.



■ Les Jeunes Ambassadeurs du Patrimoine

Les églises de Mont-devant-Sassey et de Dun-Haut ouvrent leurs portes en juillet et août, tous les jours de 14h30 à 18h30. Sur place, des collégiens et lycéens accueillent les visiteurs et leur proposent des visites guidées. Ce projet initié par les Amis de l'Eglise de Mont est mené à Dun-Haut par la commune de Dun-sur-Meuse en lien avec l'Office de tourisme.

À NOTER : Soutenu par le Sénat, des mécènes et d'importants partenaires du Grand Est, le projet pilote des Jeunes Ambassadeurs du Patrimoine, intitulé désormais "Défi JAP", tend à se développer au niveau national. Plus d'informations sur www.defijap.fr.

■ À vélo !

Tout l'été, sillonnez les routes et chemins du Pays de Stenay et du Val dunois cheveux au vent, sur les vélos disponibles en location à l'Office de tourisme ! **Vingt-six vélos électriques, classiques et tout terrain** ainsi que des accessoires (casques, paniers, siège bébé, remorque enfant) sont proposés dans les bureaux d'information touristique de Stenay (capitainerie, rue du Port) et à Douillon (7 bis rue de la Meuse). Ce service est proposé en partenariat avec la Codecom du Pays de Stenay et du Val Dunois.

L'Office de tourisme propose aussi **plusieurs circuits de 26 à 39 km** à effectuer en vélo ou en véhicule motorisé sur des routes peu fréquentées, afin de découvrir le patrimoine, les curiosités, les villages pittoresques et autres points de vue remarquables... Ces parcours sont disponibles en version papier dans les deux bureaux d'information touristique ou sous format numérique, téléchargeables sur le site www.montsetvalleesdemeuse.com et sur l'application Cirkwi.

■ Panneaux lumineux

Le saviez-vous ? L'Office de tourisme administre les panneaux d'information lumineux situés à Stenay, Montmédy, Verdun et Rehel (sur les sites d'Intermarché ou Bricomarché) et donne désormais la possibilité aux associations et autres prestataires locaux d'annoncer leurs manifestations.

Infos pratiques : Horaires d'ouverture : Tous les jours de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (sauf le matin les dimanches et jours fériés) à Stenay (capitainerie, rue du Port) et à Douillon (7 bis, rue de la Meuse). **Contact :** téléphone au 03 29 80 64 22 (Douillon) ou au 03 29 80 62 59 (Stenay).

Mail : bonjour@montsetvalleesdemeuse.com
Site web : www.montsetvalleesdemeuse.com
Facebook / Instagram : #montsetvalleesdemeuse

Toute l'équipe de l'Office de Tourisme vous souhaite de belles vacances !

FÊTE MUNICIPALE 2024

Ce moment de fête pour petits et grands clôturant les vacances et annonçant la rentrée aura lieu du samedi 24 au mardi 27 août.

■ Samedi 24 août :

● **Concours de pêche** organisé par l'A.A.P.M.A. : les Goujons et la Rossette de Stenay-Pouilly. Inscriptions chez les dépositaires de carte de pêche (Go Sport) avant le vendredi 23 août à 19h.
● **Concours enfants.** Rendez-vous à la Capitainerie, rue du Port, côté plate-forme en béton : tirage au sort des emplacements à 9h30 (enfants de 5 à 14 ans) et concours de 10h à 11h30 ;
● **Concours adultes.** Rendez-vous à l'étang de la Dodanne : tirage au sort des emplacements à

13h15 et concours de 14h15 à 17h15.

Remise des prix des concours enfants et adultes à 18h à l'étang de la Dodanne.

● Ouverture de la Fête foraine avec demi-tarif pour tous les manèges de 15h à 19h (fête foraine jusqu'au mardi 27 août).

■ Dimanche 25 août :

● **Concours de pétanque** à 14h. Doublettes formées, ouvert à tous (avenue du 18^{ème} B.C.P. - Boulodrome).

● **Feu d'artifice** à 21h30 au port de plaisance.



GÉNÉRATIONS LOISIRS

L'heure de la pause estivale avant de reprendre les activités.

Le club organise son traditionnel **pique-nique de fin de saison le jeudi 4 juillet à partir de 11h30 sur l'aire de camping-cars du boulodrome**. Ouvert à tous, le tarif du repas est fixé à 20 €, boissons comprises. Chaque participant est tenu de se munir d'une assiette et de couverts. En cas de mauvais temps, le repli est fixé à la salle polyvalente.

Le club fermera ensuite ses activités récréatives

après cette date et rouvrira le jeudi 5 septembre. Après la rentrée, **un thé dansant avec repas animé par l'orchestre de Dany Daniel aura lieu le 15 septembre à partir de 11h30 à la salle des fêtes.** Tarif: 25 €.

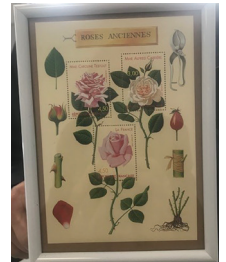
Renseignements et inscriptions pour ces événements auprès de Jean-Pierre Goffin au 03 29 80 46 50 ou au local du club, résidence Vauban, le jeudi après-midi ■

CERCLE PHILATÉLIQUE

À l'heure du bilan et des projets futurs.

Lors de son Assemblée générale du 27 avril dernier, la présidente, Madame WIZNIAK a rappelé que le club se réunit **tous les premiers lundis de chaque mois au 1^{er} étage de l'espace Saint-Antoine de 14h30 à 17h30**. La mairie et ses services techniques ont été remerciés pour les réparations et aménagements qui permettent une nette amélioration

des locaux. Côté projets, le club travaille à la réalisation d'un timbre à l'effigie de Jules BASTIEN-LEPAGE, célèbre peintre natif de Damvillers. En 2025, la fête du timbre devrait avoir lieu les 8 et 9 mars à Stenay et aurait pour thème à confirmer « les arts de la rue ». Le club envisage aussi d'organiser une bourse multicollections à la rentrée de septembre ■



L'ASSM RECRUTE POUR LA SAISON 2024 - 2025 :

- U7 (2018-2019)
- U9 (2016-2017)
- U11 (2014-2015)
- U13 (2012-2013)
- U15 (2010-2011)
- U18 (2007 à 2009)
- Féminines à partir de 2008
- Séniors à partir de 2006
- Dirigeants
- Arbitres



CONTACT :

⚽ Page
facebook
AS Stenay
Mouzay
⚽ 06-82-79-25-02



JEUDI 04 JUILLET 2024 à Stenay

Découverte des poissons de la Meuse

Afin d'évaluer la qualité du peuplement piscicole du fleuve Meuse, la Fédération de la Meuse pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique vous invite à assister à une pêche électrique. Cette opération vous permettra de découvrir la diversité des espèces peuplant le fleuve et d'observer l'évolution du peuplement depuis 2014.

Horaires : 09h30 à 12h30

Lieu de rendez-vous (QR Code) : Bords de la Meuse au niveau de l'ancien camping de Stenay (lieu-dit Les Pâquis)

Tarif : gratuit

Conditions : ouvert à tout public sans réservation; prévoir des bottes



FDPPMA 55 - 03.29.86.15.70 - secretariat@peche55.fr



Dynamisme et Économie

OUVERTURE DU SNACK PAM BRAZILIAN FOOD : LE BRÉSIL À VOTRE TABLE

Voyager au Brésil en mangeant au 34 de la rue du Général de Gaulle, c'est possible ! Pam Brazilian Food a ouvert ce 1^{er} mai sur 60m². Le snack propose des plats à emporter ou à manger sur place.

Le site peut accueillir une vingtaine de convives. Et y entrer, c'est déjà voyager. Car dès la porte poussée, c'est un perroquet chatoyant qui vous accueille sur le mur. Quant aux odeurs, elles vous emportent de suite du côté de Rio de Janeiro. Il

faut dire que la cuisinière est une cariocas. C'est Pamela BOIZARD, 26 ans, qui raconte dans un français impeccable « J'avais 18 ans quand je suis arrivée en Meurthe-et-Moselle avec Rosane, ma maman. La passion de la cuisine, je la dois à ma maman, mais aussi à ma grand-mère Jedina qui a tenu un restaurant au Brésil ». Les plats et desserts proposés par Pamela offrent un aperçu de la riche cuisine brésilienne, qui mélange des influences indigènes, européennes, africaines et autres pour créer une palette de saveurs.

« On propose du *stroganoff* brésilien. C'est une version du célèbre plat russe. Il est préparé avec du bœuf, de la crème, des champignons. Également des *salgadinhas*, des beignets salés pour l'apéro ou en entrée, comme les *coxinhas* (beignets de poulet), les *pastéis* (petits chaussons farcis de viande ou de fromage), et les *empadas* (petites tourtes salées) ».

Au menu également, la *picanha*, un morceau de viande de bœuf très apprécié au Brésil. « C'est une coupe de viande provenant de la partie supérieure de la queue du bœuf, connue pour sa tendreté et sa saveur. Elle est généralement grillée ». Côté desserts, les gourmands ne seront pas déçus « on a les gâteaux aux pots (*Bolo de Pote*). Ils sont présentés dans de petits pots

individuels et sont composés de couches de gâteau, de crème et parfois de fruits ».

Sans oublier le *brigadeiro*, cette sorte de truffe au chocolat. De quoi faire danser les papilles sur des airs de samba. Et que les amateurs de burgers se réjouissent « Nous en faisons également ! » ■

En pratique :

Ouvert de 10h à 14h et de 18h à 22h. Fermé le dimanche midi et le mercredi. « Et on pourra passer commande par téléphone ».



LE MARCHÉ AUX AFFAIRES FAIT SON COME-BACK

Fin 2023, Vincent KOZA, le monsieur "K-vert, marché aux affaires" de la ZAC des Cailloux, a tiré sa révérence. Implanté là depuis 2001, il a choisi d'autres aventures qui l'emmènent vers le Kenya. Après quelques mois de fermeture, le magasin a rouvert ses portes le vendredi 17 mai dernier. Et les habitués se réjouissent, comme la stenaïenne Chantal rencontrée à la caisse « Je me demandais s'il y aurait encore des fleurs à repiquer, et c'est oui, alors je reprends mes petites habitudes ».

« On ne se sent pas trop déboussolé, explique encore le stenaïen Pierre, les rayons sont un peu différents, mais on dirait qu'il y a encore plus de choix, et puis il y a toujours Mélanie et Mickaël qui sont là ».

Les deux piliers, en effet, sont toujours là, prêts à rendre service, et ils ne sont pas seuls ainsi que l'indique Abdel, le responsable "de passage"...

« De passage, car je suis le responsable du magasin de Fumay et je viens aider à la réouverture. Avec Mélanie et Mickaël, il y a aussi maintenant Sylvie, Anton et Nicolas, et nous sommes à la recherche de deux autres employés polyvalents en CDI à 35 heures. »

Et s'il n'y a pas encore de responsable désigné pour le magasin de Stenay, il y a bel et bien des patrons. « Ils sont deux, Massinissa Hamadene et El Mostapha Allaoui. L'esprit des magasins Marché aux affaires, c'est l'esprit de famille ; on travaille dans la bonne entente, l'entraide, la convivialité ».

Et d'ajouter « L'objectif de l'équipe est de fidéliser les clients tant par les prix cassés que par

les belles choses ; l'objectif est qu'ils reviennent par plaisir. Les retours sont déjà très positifs, et ils nous donnent envie d'aller plus loin. On est à l'écoute du client et on répond à sa demande » ■

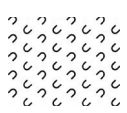
En quelques chiffres :

Les "Marché aux Affaires" en France, ce sont 350 magasins qui proposent toute l'année "des prix très bas, et des produits de qualité". Le magasin stenaïen ne compte pas moins de 12 000 références "sans compter les fleurs", dans des rayons divers : le cadeau, la décoration, l'art de la table, le festif, la peinture, le bricolage, les produits ménagers, les jouets, l'alimentaire, le saisonnier, la mercerie, les toiles cirées, et la liste est non exhaustive, et elle va augmenter.

Les différences par rapport à avant :

« Le sol a été refait, on refait aussi la façade, et il y a plus de références ».





AU MUSÉE DE LA BIÈRE

À l'honneur sur Youtube et avec plein d'animations pour l'été !

Le Youtubeur *Nota Bene* au Musée de la Bière de Stenay

Le Conseil Départemental de la Meuse a fait appel au célèbre vulgarisateur historique de YouTube pour la création d'une émission spéciale sur l'histoire de la bière. Pour cela le Tourangeau s'est déplacé au musée de Stenay pour illustrer ses propos.

Une thématique inédite

Après une vidéo réalisée en Meuse sur la Citadelle Souterraine de Verdun en 2022, le vidéaste s'est intéressé à un autre sujet : la bière ! Reprenant le cheminement de la visite du Musée de la Bière, le reportage réalisé à Stenay présentera l'évolution de la fabrication de la boisson, depuis son apparition en 13 000 avant notre ère, jusqu'à l'âge d'or des brasseries, en passant par la cervoise gauloise ou la Révolution industrielle au XIX^{ème} siècle.

Nota Bene, une chaîne historique

Benjamin BRILLAUD, alias *Nota Bene*, a créé sa chaîne Youtube en 2014 sur laquelle il parle de l'histoire d'Europe et du monde, de l'antiquité à nos jours. Depuis, il frôle les 2,5 millions d'abonnés. Aidé par de nombreux historiens et spécialistes, il réalise des vidéos traitant de sujets historiques tous plus variés les uns que les autres. Son but est de mettre à profit ses compétences audiovisuelles et son grand attrait pour l'Histoire afin de montrer qu'elle est « partout, tout le temps ».

Le format court, de plus ou moins 20 minutes, de ses vidéos en fait un outil pédagogique très

prisé des professeurs. Présents sur de nombreux réseaux sociaux et sous différents formats, les contenus de *Nota Bene* sont très viraux et atteignent plusieurs centaines de milliers de vues.

Un professionnel accessible et chaleureux

L'équipe du Musée de la Bière a été enchantée de travailler avec l'équipe du créateur de contenus, que ce soit en amont pour la préparation du tournage ou lors de la réalisation du reportage le jeudi 11 avril dernier. Benjamin, entouré de Pierre et Thomas, respectivement à la prise de son et aux prises de vues, ont consciencieusement filmé le bâtiment du musée et les objets qu'il contient sous tous les angles.

Une vidéo à retrouver en suivant ce lien : https://www.youtube.com/watch?v=hzK3oe_6Ecs



■ **Jusqu'au 1^{er} décembre** : Exposition INRAP – 2^{ème} partie « Dans la peau d'un prisonnier de guerre. 1944 – 1947, archéologie d'un camp de détention américain ». Entre 2007 et 2021, les archéologues de l'Inrap ont réalisé plusieurs opérations archéologiques à proximité des anciennes casernes Chanzy de Stenay, préalablement aux divers aménagements de la ZAC des Cailloux.

L'étude des structures et de l'abondant mobilier découvert ont révélé une occupation militaire ininterrompue de 1893 à 1947 et la présence de plusieurs nations sur le site (France, Allemagne, Pologne, Etats-Unis d'Amérique). En 2022, une exposition réalisée conjointement par l'Inrap et le Musée de la Bière permettait au public de découvrir l'histoire des casernes Chanzy et le quotidien des soldats de 1893 à 1938 en accédant aux découvertes archéologiques.

En 2023, le Musée et les services archéologiques de l'Inrap ont renouvelé leur partenariat pour vous proposer la deuxième partie de cette exposition. Cette fois, l'exposition est consacrée à la période 1944 à 1947 et à l'impressionnant

camp de prisonniers de guerre tenu par les forces américaines au lendemain de la Libération. Plus de 400 objets issus des fouilles archéologiques de Stenay permettent ainsi aux visiteurs de se plonger dans ce passé méconnu du nord-meusien et se mettre dans la peau d'un prisonnier de guerre. Tarifs d'entrée du musée.

■ **Mercredis de juillet et août à 15h : Visite guidée du Musée.** Entrée payante : plein tarif 5 €. Venez découvrir ou redécouvrir les collections du Musée de la Bière au cours de ces visites. Parcourez les 2 500m² de l'exposition permanente qui retrace l'histoire, les techniques et les arts brassicoles au fil du temps. Profitez-en pour vous familiariser avec l'exposition temporaire « Dans la peau d'un prisonnier de guerre » issue des fouilles archéologiques réalisées à Stenay par l'Inrap.

■ **Le vendredi 12 juillet à 18h : Apéro-terrace à la Taverne du Musée avec « DJ-Mike-I ».** Entrée gratuite. Restauration possible en réservant au 03 29 80 62 33.

■ **Du vendredi 19 juillet au dimanche 18 août :**



Escape Game « La Revanche de Pasteur ». Séances les vendredis, samedis et dimanches à 10h30, 14h et 16h, à partir de 6 ans. Durée moyenne 1h. Prix d'entrée du musée pour les adultes. 1876 dans le laboratoire de Louis Pasteur : le célèbre chercheur rumine la défaite de la France face au Prussiens quelques années auparavant. Comment prendre notre revanche sans déclencher un nouveau conflit ? Pasteur travaille sur les maladies du vin depuis déjà quelques années mais... s'il se penchait sur le cas de la Bière ? Pourra-t-il créer une boisson bien plus savoureuse que celle des Prussiens ? Votre mission est simple : devenez les assistants de Pasteur pour l'aider à brasser la Bière de la Revanche dans le temps imparti.

■ **Mardi 23 juillet à 10h30 et 15h : Mardi de Lupuline « Les petits dessinateurs ».** Atelier gratuit pour les enfants jusqu'à 12 ans, sur réservation, accompagnateurs bienvenus. Après une visite de l'exposition temporaire et la découverte des aquarelles du camp de prisonniers, les petits dessinateurs découvrent une nouvelle technique de dessin : le fusain. Ils vont apprendre à mettre en perspective les objets du musée.

■ **Le vendredi 26 juillet à 18h : Apéro-terrasse à la Taverne du Musée avec « Trio Corazon ».** Entrée gratuite. Restauration possible en réservant au 03 29 80 62 33.

■ **Mardi 30 juillet à 10h30 et 15h : Mardi de Lupuline « L'art du vitrail ».** Atelier gratuit pour les enfants jusqu'à 12 ans, sur réservation, accompagnateurs bienvenus. À travers l'exemple du vitrail art déco du miracle de Saint-Arnould, les enfants découvrent la légende du protecteur des brasseurs et confectionnent leur propre blason en vitrail.

■ **Mardi 6 août à 15h : Mardi de Lupuline « L'art**

et ses couleurs folles ». Atelier gratuit pour les enfants jusqu'à 12 ans, sur réservation, accompagnateurs bienvenus. En collaboration avec le musée du Feutre. L'équipe du musée du Feutre de Mouzon vient proposer un atelier d'initiation au feutrage. Les enfants vont apprendre à transformer la laine en étoffe. Il s'agit du plus ancien textile de l'humanité !

■ **Le vendredi 9 août à 18h : Apéro-terrasse à la Taverne du Musée avec « Les Pasaros ».** Entrée gratuite. Restauration possible en réservant au 03 29 80 62 33.

■ **Mardi 13 août à 15h : Mardi de Lupuline « Contes et légendes de Lorraine ».** Spectacle gratuit tout public, sur réservation, présence d'un adulte obligatoire. Le conteur Benoit Charrier, vous invite à un voyage fantastique aux quatre coins de la Lorraine et de ses mystères. Vous partirez ainsi en musique, à la rencontre de personnages féériques qui hantent et subliment les paysages lorrains.



CONFÉRENCE SUR LES COMBATS DE CESTE ET LUZY-SAINT-MARTIN

Le samedi 24 août à 15h à la salle des fêtes de Luzy-Saint-Martin.

Àu cours de cette présentation, le conférencier, Alain CÉSARINI, dévoilera les aspects souvent méconnus de cette bataille décisive. Il mettra en lumière la stratégie élaborée par le haut-commandement français pour préparer la célèbre bataille de la Marne. Pour contextualiser la bataille de la Meuse, spécifiquement les combats de Cesse et Luzy-Saint-Martin, la présentation débutera par un rappel concis de la bataille des frontières, en se concentrant sur les affrontements qui ont eu lieu dans la province du Luxembourg, en Belgique. L'exposé se poursuivra en décrivant de manière succincte la difficile retraite du Corps colonial vers la Meuse, poursuivi de près par le 6^{ème} corps

d'armée allemand.

L'intervention se conclura par la description détaillée des combats acharnés qui ont eu lieu sur le plateau de Luzy et dans la plaine de Cesse, ainsi qu'au cœur de ces deux villages.

Si les conditions météorologiques le permettent et si l'auditoire est intéressé par une description des combats sur le terrain et par la découverte des vestiges mémoriels de cette bataille, une visite sur site sera envisagée à la fin de la conférence. Alain CÉSARINI espère grandement que les participants qui possèdent des documents relatifs à ces combats les partageront avec l'assistance. Cela enrichira la compréhension collective de ces événements historiques ■

MANIFESTATION PATRIOTIQUE

Cérémonie de la fête Nationale

La cérémonie célébrant la Fête Nationale se déroulera **le dimanche 14 juillet à 11h au Monument aux Morts** avec dépôt d'une

gerbe et la participation des autorités locales et des différentes sociétés. à l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera servi à la salle des fêtes ■



L'ÉPHÉMÈRE ET EXPOSITION "AMITIÉ.S"

Un nouveau lieu culturel pour Stenay avec la naissance d'une salle d'exposition temporaire au 5 place R. Poincaré ouverte du mardi 16 juillet au 15 août.

Cette initiative est le fait de Guillaume OLIVIER et de son mari. Ils organisent à la salle temporaire L'Ephémère une exposition intitulée Amitié.s qui entend interroger ce concept de façon polyforme, au moyen de la photographie, de la céramique, de la ferronnerie d'art, de la peinture et de la littérature. C'est une exposition très vivante et audacieuse où le public est invité à interroger sa propre vision du monde et à l'enrichir. Les oeuvres exposées proviennent d'artistes aux horizons divers, venant de la Lorraine, de l'Alsace, de la Belgique ou encore du Luxembourg.

La salle d'exposition, L'Ephémère, sera ouverte du mardi au dimanche (fermée le lundi), de 10h à 19h. L'entrée est libre.

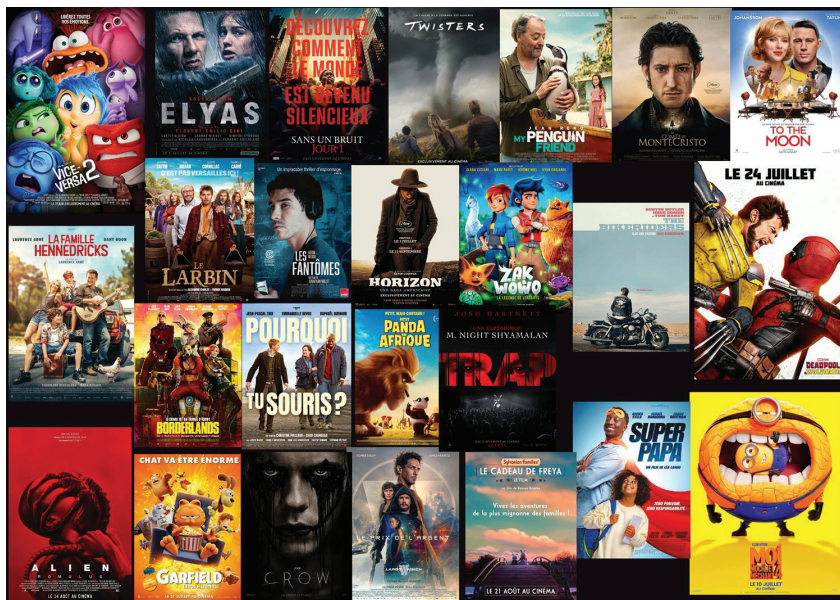
Le vernissage de l'exposition, en présence des artistes, aura lieu le 15 juillet à partir de 19h où le public est invité.

Retrouvez cette initiative et son catalogue d'exposition sur les réseaux sociaux suivants, Facebook : ephemere.art.galerie et Instagram : ephemere.galerie.art ■



<http://cinema-lautrecite.fr>

<https://www.facebook.com/lautrecitestenay>



- **Plein tarif** : 8 € (+2 € pour films 3D)
- **Tarif réduit** : 6,5 € (étudiant, seniors de plus de 65 ans, moins de 18 ans et demandeurs d'emploi)
- **Moins de 14 ans** : 4,50 € (sur présentation de la carte d'identité)
- **Première séance** : 6 € (uniquement pour les 1^{ères} séances du mercredi et dimanche)
- **Carte d'abonnement 10 places avec 1 place offerte** : 60 € pour un 1^{er} achat - 57 € pour une recharge (valable 1 an à la date d'achat, 3 places maximum par séance)
- **Carte d'abonnement 5 places** : 36 € pour un premier achat & 33 € pour une recharge (valable 3 mois à la date d'achat, 3 places maximum par séance)
- CinéChèques, Chèques Cinéma Universel (CCU) et Chèques-Vacances (ANCV) sont acceptés.
- **Achat des places sur Internet via le site web** : www.cinema-lautrecite.fr



Que de bons plans durant l'été pour se faire une toile en famille ou entre amis !

■ La Fête du Cinéma est de retour cette année du dimanche 30 juin au mercredi 3 juillet 2024 inclus. La place sera à 5 € pour les adultes et 4.50€ pour les moins de 14 ans.

■ Et pour une semaine complète avant la rentrée scolaire, on retrouve l'action Ciné Cool. Du samedi 24 au samedi 31 août, et seulement dans les cinémas du Grand Est, la place est au tarif unique de 5,50 € sur toutes les séances.





PHARMACIENS GARDES JUILLET - AOÛT

Pharmacie du Val Dunois
6, Rue du Chemin de Fer 55110 DOULCON
03 29 80 90 36

Pharmacie des Cytises
6, avenue de Verdun 55700 STENAY
03 29 80 30 70

Depuis le 1^{er} avril 2023 dernier, le système de répartition des gardes des pharmacies du Nord meusien pour les week-ends et les jours fériés a changé.

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de chez vous, composez le 32 37 ou consultez le site web www.3237.fr

+ MÉDECINS GÉNÉRALISTES

SERVICE MÉDICAL DE GARDE

Nuits - jours fériés - week-ends en cas d'urgence, appelez le numéro unique :
0 820 33 20 20

Et pour une URGENCE VITALE, APPELEZ LE 15

■ **Gérard OLIVIER**
Tel. : 03 29 80 32 00
15, rue Pasteur
55700 STENAY

■ **Liviu ADUMITRESEI**
Tel. : 03 29 85 85 30
Maison de santé
55700 STENAY

■ **Loïc THINUS**
Tel. : 03 29 80 33 22
Résidence Vauban
55700 STENAY

■ **Nedyalka DIMOVA**
Tel. : 09 67 05 15 20
Maison de santé
55700 STENAY

CABINET D'INFIRMIÈRES

Maison de santé

6C Avenue de Verdun 55700 STENAY

Cabinet EOLIA : Martine CLAUDEL, Véronique DI MARCO, Léontine GILLET et Stéphanie SERVAIS
Tel. : 03 29 80 30 45 ou 03 29 80 48 47

Centre Tabacologie/Alcoolologie

Le jeudi de 14h à 17h, une semaine sur deux.
Sur rendez-vous uniquement. Tél. : 06 68 14 09 72

FRANCE SERVICES

Communauté de Communes du Pays de Stenay & du Val Dunois
Pôle des Services Publics
6D, avenue de Verdun - 55700 STENAY
Téléphone : 03 29 80 26 81 ou 03 29 80 31 81
Site Internet : www.cc-paysdestenay-valdunois.fr
Email : accueil@ccstenaydun.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi
de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

En dehors de ces permanences, veuillez prendre contact avec les agents France Services pour vous aider dans vos démarches.

SOCIAL

- **A.D.M.R.** Le lundi matin.
- **A.M.I.E.** Tous les jours de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
- **A.M.I.E.** Accueil gens du voyage : Une permanence par mois. Se renseigner auprès de France Services.
- **CARSAT (Service Social)** Mardi uniquement sur convocation.
- **CENTR'AID** (soins aux toxicomanes) : Troisième jeudi du mois sur convocation. Se renseigner auprès de France Services.
- **CPAM** Les vendredis 9h-12h et 13h30-16h uniquement sur RDV au 3646 ou via ameli.fr - France Services peut aussi répondre aux questions, fournir les formulaires et apporter une aide pour compléter les dossiers hors de la permanence prévue.
- **DGFIP** Une fois par mois selon planning.
- **MAISON DES ADOLESCENTS** Mercredi matin sur convocation. Se renseigner auprès de France Services.
- **SPIP (Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation)** Se renseigner auprès de France Services.

HABITAT - LOGEMENT

- **A.D.I.L.** (Agence d'Information sur le logement) Permanence le 1^{er} lundi du mois. Possible de consulter un conseiller juridique de l'ADIL par téléphone au 06 18 99 77 83, par courriel à l'adresse : contact@adil54-55.fr
- **INFO ÉNERGIE** Sur rendez-vous au 07 83 09 10 65 ou par mail meuse@eie-lorraine.fr
- **OPAH - URBAM CONSEIL** Mercredis 10 juillet de 10h à 12h. Sur RDV au 03 29 80 31 81 de 10h à 12h.
- **UDAP** Se renseigner auprès de France Services.

ACCÈS AU DROIT

- **CEDIFF** (Information juridique en droit privé) : Les 9 et 11 juillet et les 13 et 19 août de 14h à 17h sur rdv au 03 29 86 70 41.
- **CONCILIATEUR DE JUSTICE** Adresser un courrier à l'adresse suivante : M. Roland MOULOT, 10 Rue du Général Renard 55110 Dun-Sur-Meuse ou roland.moulot@conciliateurdejustice.fr. Se renseigner auprès de France Services.

EMPLOI - FORMATION

- **CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE (CEP)** Les 8 et 22 juillet sur RDV auprès France Services.
- **MISSION LOCALE DU NORD MEUSIEN** Mardis et mercredis 9h30 à 12h et 13h30 à 16h, sur RDV au 03 29 86 25 26.
- **PÔLE EMPLOI** Sur convocation (1 mercredi tous les 15 jours). Se renseigner auprès de France Services.

- **DIÉTÉTICIENNE** Le mercredi sur rendez-vous.

MAISON DES SOLIDARITÉS

3 avenue de Verdun - 55700 STENAY - Tél. : 03 29 80 32 34. Permanences sur rendez-vous, prendre contact par téléphone.

PRÉCARITÉ/PAUVRETÉ

- Surendettement
- Conseil en gestion budgétaire
- Aides financières

ENFANCE ET FAMILLE

- Grossesse, naissance et parentalité
- Planification familiale
- Prévention et protection de l'enfance

- Agrément d'assistants maternels et familiaux
- Dossier d'adoption

INSERTION/LOGEMENT

- Demande de Revenu de Solidarité Active (RSA)
- Insertion sociale et professionnelle
- Accès et maintien dans un logement

- Lutte contre l'habitat insalubre

PERSONNES AGÉES/HANDICAPÉES

- Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA)
- Aide à domicile
- Téléassistance
- Prestation compensatoire du handicap
- Prise en charge de l'aide sociale en établissement



JUILLET Le 4	STENAY - Repas pique-nique au boudodrome (Généralités Loisirs)	Le 21	DOULCON - Foire Tour-du-Lac.com (Office de Tourisme)
Le 4	STENAY - Animation nature, découverte des poissons de la Meuse (FDPPMA 55)	Le 23	STENAY - Mardi de Lupuline « Les petits dessinateurs » au Musée de la Bière
Le 6	STENAY - Séance photos canine avec Nyhilith Photographie à la capitainerie	Le 26	STENAY - Apéro-terrasse à la Taverne avec « Trio Corazon »
Le 6	STENAY - Rand'eau Meuse au port de plaisance	Le 28	LANEUVILLE-SUR-MEUSE - Brocante (Clocher et Patrimoine)
Le 7	STENAY - 2 nd tour des élections législatives à la salle des fêtes	Le 30	STENAY - Mardi de Lupuline « L'art du vitrail » au Musée de la Bière
Le 7	MARTINCOURT - Brocante	AOÛT Du 1 ^{er} au 15	STENAY - Exposition "Amitié.s" à la salle l'Ephémère
Le 7	DOULCON - Brocante	Le 3	STENAY - Rand'eau Meuse au port de plaisance
Le 7	MURVAUX - Visite et pizzas cuites au four à pain de la Maison Vigneronne	Le 4	STENAY - Après-midi bien-être aux jardins d'Armelle
Le 12	STENAY - Apéro-terrasse à la Taverne avec « DJ-Mike-1 »	Le 6	STENAY - Mardi de Lupuline « L'art et ses couleurs folles » au Musée de la Bière
Le 13	STENAY - Soirée bières spéciales au Kiosque (Sapeurs-pompiers de Stenay)	Le 9	STENAY - Apéro-terrasse à la Taverne avec « Les Pasaros »
Le 13	DOULCON - Concours de pétanque sur la place de la gare	Le 13	STENAY - Mardi de Lupuline « Contes et légendes de Lorraine » au Musée de la Bière
Le 14	STENAY - Manifestation patriotique	Le 14	MONT-DEVANT-SASSEY - Concert inaugural de la fête patronale du village
Du 16 au 31	STENAY - Exposition "Amitié.s" à la salle l'Ephémère	Le 17	STENAY - Rand'eau Meuse au port de plaisance
Le 20	OLIZY-SUR-CHIERS - Vide-grenier	Le 24	LUZY-SAINT-MARTIN - Conférence d'Alain CESARINI sur les combats de Cesse et de Luzy
Le 20	STENAY - Rand'eau Meuse au port de plaisance	Du 24 au 27	STENAY - Fête municipale avec manèges et attractions, concours de pêche et de pétanque, feu d'artifice
Le 21	STENAY - Rallye automobile au départ de la salle polyvalente (Espérance Basket)	Le 25	STENAY - EB Classic Cars, voitures de collection (Espérance Basket)

À L'AFFICHE

